

Odomètre

Ref: 49 05 05



homologué "POLICE"

**Homologué en métrologie légale
par le LNE* sous le N° LNE-13874 rév.0
(* Laboratoire National de métrologie
et d'Essais)**

**L'odomètre taliaplast® type WM-12M sert à mesurer
la longueur de piste ou de route.**

Il est constitué par :

- une roue mesureuse en plastique d'un mètre de circonférence, recouverte d'une bande de roulement en matière synthétique et non démontable.
- un dispositif mesureur constitué de deux poulies (l'une solidaire de l'axe de la roue et l'autre du système d'affichage) reliées par une courroie crantée.
- un système d'affichage mécanique solidaire du dispositif mesureur.

- Longueur minimale de mesurage : 2 m
- Échelon d'indication : 0,1 m
- Vitesse maximale de mesurage : 8 km/h
- Livré avec certificat de conformité
- Précision +/- 0,6% sur une surface lisse
- Poids: 2 kg



• une poignée ergonomique comportant une commande de remise à zéro du compteur ainsi qu'un système de blocage de la roue

• manche pliable

• poignée de transport

gratte roue

• Compteur plombé à 5 chiffres jusqu'à 9999,9 m

• Diamètre roue mesureuse: 320 mm

• béquille rétractable

• flèche pivotante fixée sur l'axe de la roue mesureuse, permettant de repérer le début et la fin du parcours

Plombage du boîtier (ST44 pour Sofop Taliaplast dpt44)

Plaque d'homologation (organisme de contrôle dpt13)

Un appareil dont l'une de ces deux étiquettes est retirée ne pourra plus être garanti.